

Préavis du Comité de direction de l'ASIJ No. 01/2022

Demande de crédit de CHF 55'000.-- TTC pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le tracteur actuel, un modèle Iseki TXG 23 FH acquis en décembre 2006 présentant 1154 heures au compteur est sous-dimensionné par rapport à son utilisation actuelle et va occasionner des frais de réparations inhérents à l'usure et à son ancienneté. Comme il a encore une valeur marchande, il pourrait être avantageusement remplacé par un tracteur neuf, mieux adapté aux besoins, modèle Kubota LX 401.

1.1 Préambule

Le tracteur du Collège du Raffort permet au concierge de déneiger et saler en hiver et de tondre le terrain de sport et les abords des bâtiments en été. En toutes saisons, il est utilisé pour se rendre à la déchèterie communale, mais à une vitesse de 14 km/h.

1.2. Projet

Le Comité de direction propose de remplacer l'actuel tracteur, par un modèle Kubota, Diesel, 4 cylindres, 40 cv, 29,7kW, filtre à particules intégré, turbocompresseur, roulant à une vitesse de 30 km/h. Ceci permettra un gain de temps et une sécurité accrue pour les trajets sur les routes communales. Ce tracteur pourra également être utilisé par le concierge du Collège Gustave Roud, pour certains travaux ou transports.

Le tracteur existant, muni d'une tondeuse frontale, bac à gazon et fraise à neige (qui n'est plus utilisée) est repris par le vendeur. La lame à neige existante, le semoir à sel et la remorque, tous trois en bon état, pourront être utilisés sur le nouveau tracteur. Ce dernier sera équipé d'une tondeuse frontale avec Mulching (système de broyage de l'herbe), ce qui constitue un gain de temps précieux pour le concierge

2. Coûts

Prix de base du tracteur et accessoires y compris transports et expertise et TVA	CHF	60'500.—
<i>./. reprise tracteur ASIJ</i>	<i>CHF</i>	<i>17'000.—</i>
Prix tracteur	CHF	43'500.
+ Prix tondeuse frontale et accessoires et TVA	CHF	9'300.—
Montant net TTC, Tracteur + tondeuse	CHF	52'800.--
+ Divers et imprévus	CHF	2'200.--
Total TTC	CHF	55'000.--

3. Crédit

Le Comité de direction de l'ASIJ sollicite un crédit de CHF 55'000.— pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort.

3.1 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 10 ans, la première fois en 2023

3.2 Financement

L'investissement sera financé par la trésorerie courante

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 01/2022 du Comité de direction du 6 avril 2022
- vu le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

1. **D'accorder au Comité de direction de l'ASIJ un crédit de CHF. 55'000. — pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort.**
2. **De financer ce montant par la trésorerie courante.**
3. **D'amortir l'investissement sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2023.**

Au nom du Comité de direction



Etienne Cherpillod
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire

Préavis adopté par le Comité de direction le 6 avril 2022
Responsables : Etienne Cherpillod et Christian Aeschlimann